



Comité Dauphiné - Savoie de Bridge

26 rue du colonel Dumont -38000 Grenoble

☎ 04 76 46 34 61 - ✉ : comite.ffbds@wanadoo.fr

Site : <http://dsbridge.fr>

Directeur des compétitions : Alain RAYNAUD

☎ 06 74 53 00 13 - Mailto : bridge.da@orange.fr

COMPETITIONS FEDERALES

L'organisation d'une épreuve fédérale dans un club présuppose la nomination par le comité d'un arbitre agréé par la fédération et ayant le grade requis par le règlement national en vigueur. Cet arbitre est chargé de la gestion technique de l'épreuve, le club mettant à sa disposition les moyens nécessaires à cette gestion.

Le **club** doit donc :

- Mettre à disposition le matériel informatique avec les logiciels adéquats mis à jour.
- Mettre en place les écrans pour les compétitions qui le nécessitent.
- Mettre à disposition les étuis en veillant au bon état des cartes.
- Mettre en place les fiches ambulantes, feuilles de prévision etc.
- Disposer d'un bar et d'une personne pour le tenir pendant la compétition.
- Assurer la présence d'un responsable du club pouvant gérer tout problème technique et matériel
- Assurer la récupération des droits de participation (montant annoncé par l'arbitre).
- Prendre en charge le rangement du matériel (écrans, étuis, etc.) après la compétition.
- Envoyer rapidement sa facture au comité avec le chèque correspondant aux droits de table.

Pour sa part, l'**arbitre** a en charge :

- L'import des données de la compétition de la FFB.
- La mise en place des numéros de table et des étuis correspondants.
- La conduite du tournoi : il lui est demandé de maîtriser les déplacements des joueurs (joueurs qui sortent fumer systématiquement après chaque tour, laissant ainsi la table vide). Si on peut accepter une certaine tolérance, il ne doit pas tomber dans un laxisme total. Il est clair que l'arbitre doit commencer par s'appliquer cette règle à lui même et il est anormal que des joueurs qui ont besoin de l'arbitre soient obligés de le chercher.
- La surveillance de la confidentialité des données. Il ne doit pas tolérer que des joueurs parlent à voix haute des données qu'ils viennent de jouer.
- La récupération des étuis.
- Le calcul des résultats. L'arbitre se doit de vérifier tous les scores avant la mise à disposition des résultats
- L'export des données vers la FFB à la fin des tours ou des séances, qui doit être effectué le plus rapidement possible.
- La photographie de l'équipe vainqueur et sa transmission à l'administrateur du site.
- L'envoi au trésorier du comité d'une note de frais accompagnée d'un classement.
- Pour les compétitions par paires qui se déroulent en 2 séances successives, l'arbitre a droit à un caddie qui l'aidera à rentrer les scores (sous sa responsabilité) ou à ramasser les étuis.
- Si une modification du classement intervient après sa publication sur le site du Comité, l'arbitre doit en informer l'administrateur du site afin qu'il puisse procéder à une rectification.
- L'arbitre se doit de montrer du respect et la courtoisie à l'égard des joueurs. Son rôle est de s'assurer que la compétition se déroule dans les meilleures conditions pour tous, d'apaiser les situations conflictuelles et de rétablir au mieux les situations dues à des irrégularités.

Les joueurs, de leur côté, doivent :

- Montrer de la politesse et de la courtoisie aussi bien à l'égard de leur partenaire, de leurs adversaires **que de l'arbitre**.
- Ne pas s'arbitrer eux-mêmes en cas d'irrégularité, et ne pas s'offusquer si les adversaires appellent l'arbitre pour régler une situation.
- Essayer de jouer dans le rythme et ne pas monopoliser le temps de jeu dévolu à tous les joueurs de la table.
- S'efforcer de ne pas commenter les données et ne pas gêner le bon déroulement de la compétition par leur attitude, leur retard, leurs éclats de voix, leurs remarques...
- Laisser les lieux propres et ne pas laisser traîner leurs papiers, verres, bouteilles, emballages.